

École de criminologie
Université de Montréal

Hiver 2021

Plan de cours
CRI3341B – Drogues et criminalité
Lundi 8h30-11h30
En ligne

Alexandre M. Desjardins
alexandre.desjardins.2@umontreal.ca

Disponibilités sur zoom également

Descripteur du cours

Les substances psychoactives, leurs effets et leurs rapports avec la conduite criminelle. Les conventions internationales et les lois canadiennes en matière de drogue. Les modèles conceptuels expliquant la relation drogue-crime.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

Mieux comprendre les drogues et les relations drogues-crimes dans ses diverses dimensions et motiver un regard critique réfléchi sur le phénomène de la consommation, de la dépendance et des liens avec la criminalité.

Objectifs spécifiques

- 1 Comprendre ce qu'est une substance psychoactive, ses différents types, modes de consommation et ses effets.
- 2 Faire un portrait des habitudes de consommation de diverses populations et des raisons poussant à consommer.
- 3 Voir l'évolution des principales théories et modèles d'intervention se penchant sur la toxicomanie, comprendre leur application et développer un regard critique face à eux.
- 4 Voir l'évolution de la législation touchant les substances psychoactives et

certaines particularités à l'échelle mondiale sur la prohibition, la criminalisation, décriminalisation et la légalisation des substances.

- 5 Faire une réflexion sur les traitements réservés aux personnes atteintes d'un trouble de l'usage d'une substance par les forces de l'ordre et le système judiciaire.

- 6 Comprendre les principaux modèles théoriques liant les concepts de drogues et de la criminalité et les trajectoires pouvant mener à établir ces relations.

Approches pédagogiques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Exemples détaillés de cas cliniques
- Lectures recommandées

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Les évaluations consistent en deux examens, comportant des questions à choix multiples, à réponse courte et à court et moyen développement.

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Mini test 1 <i>Sur studium</i>	10 %	8 février 2021 00h00
Mini test 2 <i>Sur studium</i>	10 %	22 février 2021 00h00
Mini test 3 <i>Sur studium</i>	10 %	1 mars 2021 00h00
Remise travail de session <i>Sur studium</i>	30 %	12 avril 2021 23h59
Examen final <i>Sur studium</i>	40 %	19 avril 2021

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Dates	Éléments de contenu	Lectures
18 janvier 2021	Présentation et plan de cours	
25 janvier 2021	Notions de base sur les concepts en toxicomanie. Croyances et mythes	Chapitre 2
1 février 2021	La population toxicomane et l'impact des substances sur le corps humain, fonctionnement dans le cerveau	Chapitre 1
8 février 2021	Théories et modèles d'intervention appliquées aux comportements de consommation 1	

15 février 2021	Théories et modèles d'intervention appliquées aux comportements de consommation 2	Chapitre 3
22 février 2021	Évolution de la législation sur les substances, prohibition, légalisation, décriminalisation, et criminalisation mondiale	
1 mars 2021	SEMAINE D'ACTIVITÉS LIBRES	
8 mars 2021	Les techniques de prévention en toxicomanie, bonnes et mauvaises pratiques	Lectures possibles sur StudiUM
15 mars 2021	La relation drogue-crime et ses modèles théoriques	Chapitre 4, 5 et 6
22 mars 2021	Trafic de drogues, historique et faits saillants	Lectures possibles sur StudiUM
29 mars 2021	L'entretien motivationnel et l'intervention	Chapitre 7
5 avril 2021	CONGÉ – LUNDI DE PÂQUES	Chapitre 7
12 avril 2021	La réduction des méfaits et les milieux d'intervention	
19 avril 2021	EXAMEN FINAL	

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Livre obligatoire :

Brochu, S., Brunelle, N. et Plourde, C. (2016). *Drogues et criminalité : une relation complexe*. 3^e édition revue et augmentée, Montréal : P.U.M.

Aussi, des lectures recommandées pourront être périodiquement déposées sur StudiUM

Références :

American Psychiatric Association. (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders* (5th ed.). Arlington, VA: American Psychiatric Publishing.

Andrews, D. A., Bonta, J., et Hoge, R. D. (1990). Classification for effective rehabilitation: Rediscovering psychology. *Criminal justice and Behavior*, 17(1), 19-52.

Bean, P. (2014). *Drugs and crime*. Routledge

Brochu, S. (1997). Drogues et criminalité : point de vue critique sur les idées véhiculées. *Déviance et société*, 21 (3), 303-314.

Brochu, S. (2005). Drug-related crime: definitions and avenues for intervention. Ottawa: Health Canada.

Brochu, S. et Brunelle, N. (1997). Toxicomanie et délinquance : une question de style de vie ? *Psychotropes*, 3 (4), 107-125.

Brochu, S., Brunelle, N. et Plourde, C. (2016). *Drogues et criminalité : une relation complexe*. 3^e édition revue et augmentée, Montréal : P.U.M.

Brochu, S., Cousineau, M-M., Provost, C., Erickson, P. et Sun, F. (2010). Quand drogues et violence se rencontrent chez les jeunes : un cocktail explosif ? *Drogues, santé et société*, 9 (2), 149-178.

Cournoyer, L. G., et Dionne, J. (2010). La consommation de substances psychoactives chez les délinquants juvéniles à haut risque de récidive : Enjeux psychométriques. *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement*, 42 (1), 34.

Desjardins, N. et Hotton, T. (2004). Tendances des infractions relatives aux drogues et rôle de l'alcool et des drogues dans la perpétration d'infractions. *Juristat*, 24 (1).

Goldstein, P.J. (1985). The Drugs/Violence Nexus: A Tripartite Conceptual Framework. *Journal of Drug Issues*, 15 (4), pp.493-506.

Goldstein, P. J. (1997). The relationship between drugs and violence in the United States of America. *World Drug Report: United Nations International Drug Control Program*.

Goldstein, P. J., Brownstein, H. H., Ryan, P. J. et Bellucci, P. A. (1989). Crack and homicide in New York City, 1988: A conceptually based event analysis. *Contemp. Drug Probs.*, 16, 651.

Laventure, M., Déry, M. & Pauzé, R. (2008). Profils de consommation d'adolescents, garçons et filles, desservis par des centres jeunesse. *Drogues, santé et société*, 7 (2), 9-45.

Peele, S. (1982). *L'expérience de l'assuétude*. Université de Montréal : Faculté de l'Éducation permanente.

Pernanen, K., Cousineau, M.-M., Brochu, S. et Sun, F. (2002). Proportion des crimes associés à l'alcool et aux autres drogues au Canada. Montréal : *Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies*.

Poullot, P., Lafortune, D. & Brochu, S. (2008). Santé mentale, alcool/drogues et

violence. Adaptation du modèle tripartite de Goldstein. *Psychotropes*, 14 (3), 157-178.

Tremblay, J., Brunelle, N. & Blanchette-Martin, N. (2007). Portrait des activités délinquantes et de l'usage de substances psychoactives chez des jeunes consultant un centre de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes. *Criminologie*, 79-104

White, H. R. (1990). The drug use-delinquency connection in adolescence. In R. Weisheit (dir.), *Drugs, crime, and criminal justice*, Cincinnati: Anderson Publishing Company, 215-256.

White, H.R., Tice, P.C., Loeber, R. et Stouthamer-Loeber, M. (2002). Illegal acts committed by adolescents under the influence of alcohol and drugs. *Journal of Research in Crime & Delinquency*, 39(2), pp.131-152.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.